

Rentrée universitaire : 30 000 places supplémentaires pour les étudiants des filières en tension

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche doit bientôt dévoiler son protocole sanitaire pour la rentrée universitaire.

Après la rentrée à l'école, au collège et au lycée, c'est au tour de l'université. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Frédérique Vidal l'assure : « Les établissements sont prêts à recevoir les étudiants ». C'est déjà le cas pour certains, comme à [Rouen](#), [Nantes](#), [La Roche-sur-Yon](#)...

Pour faire face aux enjeux d'une rentrée universitaire marquée par l'épidémie de Covid-19, des moyens supplémentaires ont été annoncés.

Lire aussi : Fermeture de classes, aides, modes de garde... Ce qui est prévu en cas de Covid-19 à l'école

30 000 places supplémentaires

Sur les 100 milliards du plan de relance présenté jeudi 3 septembre par le Premier ministre [Jean Castex](#), 5,7 milliards d'euros seront consacrés à l'enseignement supérieur, précise [Frédérique Vidal](#) dans un entretien accordé au Figaro, jeudi 3 septembre 2020.

Une enveloppe qui permettra la création de 30 000 places supplémentaires dans « les filières en tension » (santé, numérique, développement durable), et d'accélérer le virage numérique des universités. [Frédérique Vidal](#) l'a constaté :

Avec le confinement, tout le monde s'est mis au numérique. Des professeurs réticents ont découvert qu'il y avait un intérêt pédagogique à donner des cours en ligne, pour interagir avec leurs étudiants.

La ministre rappelle que 22 millions d'euros ont déjà été débloqués cet été « pour financer des projets de développement numérique déposés par les universités ». Le

plan de relance prévoit 35 millions d'euros supplémentaires sur cette thématique.

Lire aussi : Rentrée universitaire : 10 000 places supplémentaires dans les filières les plus demandées

Retourner à l'université

Mais au-delà des moyens et de l'enseignement à distance, l'objectif principal de cette nouvelle année post confinement est de faire revenir physiquement les étudiants dans les universités.

Dans son entretien au Figaro, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche précise pourquoi les cours « en présentiel » sont privilégiés :

L'année dernière a été très difficile pour les étudiants, qui n'ont eu qu'un semestre de cours en présentiel. Je souhaite donc que l'on reprenne au maximum le présentiel pour tous. La construction de connaissances repose, pour beaucoup, sur les interactions interpersonnelles.

Lire aussi : Avec le Covid-19, le coût de la rentrée universitaire flambe pour les étudiants

Hybridation des cours

Mais pour favoriser ce retour sur les bancs de l'université dans de bonnes conditions sanitaires, la ministre recommande de l'« hybridation », un mélange entre cours dans les amphis et cours à distance.

Selon Le Figaro, le futur protocole prévoit « quatre niveaux » d'organisation, décidés en fonction de la situation locale par les chefs d'établissement, recteurs et Agences régionales de santé.

« Le nouveau protocole sanitaire devrait être disponible dans quelques jours » assure à Actu.fr le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Pour le moment, le seul disponible est celui du début août. Parmi les principales mesures déjà actées, le port du masque obligatoire pour tous mais aussi l'application de la distanciation physique, avec une distance d'un mètre ou d'un siège entre individus.

Lire aussi : Rentrée : familles, étudiants, salariés... Voici les aides financières auxquelles vous avez droit